

Recherche

[Permis de conduire](#)

[Immatriculation](#)

[Services en ligne SAAQclic](#)

[Citoyens](#)

[Entreprises](#)

[Sécurité routière](#)

[Tarifs](#)

[Véhicules lourds](#)

[Victime d'accident](#)

[Matériel éducatif](#)

[Pour nous joindre](#)

[Documents et publications](#)

[Formulaires électroniques](#)

[Salle de presse](#)

[Foire aux questions](#)

[Qui sommes-nous?](#)

[Lois et règlements](#)

[Liens utiles](#)



Communiqués

Le plus bas nombre de décès sur les routes du Québec depuis 60 ans

Québec, le 19 avril 2011. – Le ministre des Transports, M. Sam Hamad, a dévoilé aujourd'hui le bilan routier 2010 dans lequel on enregistre le plus bas nombre de décès sur les routes du Québec en plus de 60 ans. Il y a eu 29 victimes de moins qu'en 2009, bien que l'on déplore toujours le décès de 487 personnes au cours de la dernière année.

Il s'agit également d'une diminution de 22,1 % par rapport à la moyenne des cinq années précédentes, qui se situe à 625 victimes. Pour la première fois de l'histoire du Québec, le nombre de décès sur nos routes est inférieur à 500. C'est une diminution de 88 % depuis 1973, année où l'on avait recensé 2 209 décès.

« Nous pouvons certainement nous réjouir de l'amélioration constante de notre bilan routier, mais d'un autre côté, il ne faut pas banaliser le fait que 487 décès sont survenus; ce sont 487 décès de trop », a commenté le ministre Sam Hamad.

On dénombre par ailleurs 2 313 personnes blessées grièvement, soit 62 victimes de plus qu'en 2009. Il s'agit toutefois d'une diminution de 23,9 % en comparaison de la moyenne des cinq années précédentes, qui est de 3 041 victimes. Quant au nombre de personnes blessées légèrement, il a également augmenté, passant de 40 832 en 2009 à 41 053 en 2010. C'est cependant une diminution de 6,7 % par rapport à la moyenne des cinq années précédentes.

S'il est rassurant de constater qu'encore moins de Québécois ont perdu la vie sur la route, l'augmentation du nombre de personnes blessées préoccupe le gouvernement du Québec et la Société de l'assurance automobile du Québec.

Sur la route, nous pouvons tous faire la différence

Le bilan routier du Québec pour l'année 2010 tend généralement vers l'amélioration si on le compare à la moyenne des cinq années précédentes, et ce, malgré l'augmentation constante du kilométrage parcouru et du nombre de conducteurs. En effet, on recense aujourd'hui plus de

Dernière modification : 2008-02-26

[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Nous joindre](#) |
[Portail Québec](#)

[Politique de confidentialité](#) | [Accessibilité](#)
| [Politique éditoriale sur les médias sociaux](#)



© Gouvernement du Québec, 2002



« Il ne faut pas baisser la garde parce qu'on obtient de bons résultats depuis quelques années. Au contraire, l'amélioration du bilan routier doit nous inciter à redoubler d'efforts pour rendre nos routes toujours plus sécuritaires », a insisté le ministre.

Le ministre a rappelé que le gouvernement du Québec a mis de l'avant une panoplie de mesures au cours des dernières années pour renforcer la sécurité routière, que ce soit des sanctions sévères pour l'alcool au volant et les récidivistes, l'augmentation des amendes pour les grands excès de vitesse, l'interdiction du cellulaire au volant, le projet pilote sur les radars photo, le zéro alcool pour les 21 ans et moins, les sanctions plus sévères pour les courses de rue et le *car surfing*, le retour des cours de conduite obligatoires, l'obligation d'avoir des pneus d'hiver et les amendes doublées dans les zones de travaux routiers. Parallèlement, de nombreuses campagnes de sensibilisation destinées à provoquer un changement de comportement chez les usagers de la route ont été largement diffusées dans les médias.

[Retour](#) [Haut de la page](#)

